

## ARGUMENT SCIENTIFIQUE

### Thème et enjeux

Le thème proposé par le réseau Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences Humaines, pour son Université européenne d'été de 2009, est : « Nouvelles figures de l'État. Violences, droit et société ». Ce thème s'inscrit dans la continuité des questionnements conduits par ce réseau depuis sa création, tout en représentant un enjeu des plus actuels au croisement des sciences juridiques et de la philosophie du droit, de l'anthropologie culturelle et historique, des sciences politiques et des sciences sociales. Ce thème rejoint en effet la recherche collective menée par l'OFFRES depuis plusieurs années, dans le cadre du programme AUF « Aspects de l'État de droit et démocratie », dans un séminaire pluriannuel consacré aux transformations corrélatives des systèmes juridiques positifs et des théories de la justice, et dans les Universités européennes d'été précédentes, lesquelles furent consacrées respectivement aux problèmes politiques et juridiques soulevés par la gestion biopolitique du vivant (UEE Nice, 2003), aux implications juridico-politiques de la construction d'un « commun » européen (UEE Cluj, 2006), aux modes de gestion et d'aménagement publics des territoires et des espaces urbains (UEE Lyon, 2007), et aux usages du concept de norme au point de rencontre de la pensée juridique et des sciences humaines (UEE Saranda, 2008).

L'actualité d'un questionnement sur les transformations actuelles des structures et des modalités d'intervention des institutions étatiques sera dans cette Université européenne d'été d'autant plus vive qu'elle vient au cœur des transformations des systèmes juridico-politiques et économiques des « pays de l'Est » postcommunistes, notamment dans la perspective de l'intégration européenne. Elle rencontre de surcroît la date symbolique des vingt ans des révolutions en Europe centrale et orientale, qui donnera lieu en 2009 à de nombreuses manifestations scientifiques, et qui ne peut qu'inciter les chercheurs francophones à mener une réflexion collective sur la place des États nationaux dans la constitution, aussi indispensable que difficile, d'une médiation européenne dans les conflits qui affectent le monde actuel, et corrélativement, sur les transformations de la forme « État » au sein de l'Union Européenne. En décidant de consacrer sa prochaine Université européenne d'été à de telles transformations conjoncturelles et structurelles, le réseau OFFRES, placé depuis bientôt dix ans en première ligne des coopérations intellectuelles et universitaires entre enseignants, chercheurs et étudiants issus de France et d'Europe centrale et orientale, ambitionne donc d'analyser, au passé proche et au présent, les formes effectivement adoptées par les États pour satisfaire à des exigences variées et inédites, mais aussi de s'interroger, au futur proche, sur les difficultés auxquelles ces structures paraissent appelées à se confronter.

Cette réflexion s'orientera selon trois fils directeurs : les violences, le droit, la société. Et c'est en interrogeant leurs rapports que l'on s'emploiera à déterminer les enjeux de l'élaboration de nouveaux modèles théoriques capables de mieux cerner les problèmes, tensions, ambivalences ou contradictions, qui traversent les « nouvelles figures de l'État ».

1) Le premier angle de questionnement portera sur les formes contemporaines de la violence : les violences avec lesquelles les États sont en prise et qu'ils ont à réguler, celles aussi que les États eux-mêmes exercent dans des contextes et sous des contraintes différenciés. On interrogera précisément les interactions entre ces deux registres, les transformations des types de conflictualité qui les expriment, les modalités matérielles de leur manifestation, leurs soubassements causaux conjoncturels et structurels, enfin, du point de vue épistémologique, les déterminations d'échelle d'analyse (régionale/globale, sociétale/internationale, etc.) adaptées à la complexité des facteurs – économiques, politiques, culturels et idéologiques – impliqués par les nouvelles formes de conflit.

2) Le second angle de questionnement portera l'attention sur les implications juridiques de ces rapports entre État et violence, tant au niveau international qu'aux niveaux nationaux. De ce point de vue, le problème classique des tensions entre internationalisation du droit et politiques de puissance, non seulement garde toute son actualité, mais trouve de surcroît de nouvelles coordonnées. L'émergence de nouveaux pôles de puissance économique et politique, tels les BRIC's (Brésil, Russie, Inde, Chine), ainsi que les rapports de forces conditionnant l'intégration aux sphères d'influence contemporaines (OTAN, Russie, Union européenne), imposent un réexamen des concepts géopolitiques de multilatéralisme et de monde multipolaire issus de la fin de la guerre froide. Il appelle également à une réflexion plus urgente que jamais sur les modalités de l'intervention internationale (coopérations policières, droit d'ingérence, « nation-building », etc.) face à des groupements de puissance non étatiques, et à des formes de menace et de conflictualité décentrées par rapport aux centres institutionnels de décision et de régulation (terrorismes, corruption politique, criminalité organisée, conflits paraétatiques, ethniques, religieux, etc.). Il conviendra alors aussi de mettre en question les répercussions (ou les formes variables de « surdétermination ») de ces configurations internationales sur les espaces nationaux, notamment les problèmes soulevés par les politiques de sécurité dans les structures juridiques des États de droit.

3) Ces deux premières orientations proposées au travail collectif de l'Université européenne d'été ne sauraient être dissociées d'un troisième questionnement tenant compte des mutations profondes qui affectent les espaces sociétaux, dans leurs dimensions démographiques, culturelles, sociologiques et économiques, et de leurs répercussions sur la scène politique des États nationaux. On interrogera notamment la complexification des formes d'expression du pluralisme, au-delà des structures représentatives traditionnelles (partis, syndicats...), qui met en crise les modes classiques d'institutionnalisation et de régulation des conflits, et impose ainsi de repenser les conditions du processus de démocratisation, tant juridique que sociale, des États contemporains, donc aussi de concevoir les conditions de nouvelles formes de codification et d'expression des antagonismes sociaux dans le cadre du pluralisme et de l'État de droit, ainsi, par là même, que de nouvelles procédures de légitimation de l'intervention publique dans le champ social. Ici encore, cependant, on ne saura dissocier le questionnement d'une essentielle dimension internationale des problèmes, qu'il s'agisse par exemple des modalités d'intervention économique des États dans les structures (industrielles, bancaires, financières) du système capitaliste, ou qu'il s'agisse encore des nouveaux défis que constitue pour les institutions démocratiques l'intensification (inégale cela va sans dire) des flux migratoires, humains, marchands, symboliques, nécessitant de repenser les formes et les fonctions des frontières, sous leurs deux valences jamais tout à fait dissociables de séparation et de zone d'échange et de communication.

## Méthodologie

La méthode que nous adopterons consistera à cartographier l'espace de la réflexion à l'aide de six opérateurs de problématisation, en fonction desquels seront organisées thématiquement les différentes journées de l'Université européenne d'été :

- 1) État-nation : modèles et confrontations
- 2) Journée « droit » (à l'Université Toulouse I-Sciences sociales) : La place de l'individu dans les relations interétatiques
- 3) L'État et la sécurité
- 4) Analyse des conflits
- 5) La société contre l'État
- 6) L'État face au risque et à la catastrophe

Une telle organisation de la réflexion collective permettra de satisfaire, en chaque journée de travail, à une triple exigence : confronter les conceptualités héritées de la pensée politique moderne aux problèmes imposés par la période contemporaine, en rapportant, ainsi, les instruments théoriques à une information historique indispensable à l'ambition scientifique définie précédemment ; solliciter les apports des recherches actuelles en science juridique et en philosophie du droit, tant au niveau de leur réflexion métathéorique qu'au niveau de leur analyse empirique des transformations actuelles des normes du droit positif ; et mobiliser, conformément à la vocation pluridisciplinaire du réseau OFFRES, les recherches actuelles en sciences humaines et sociales, afin de tenir compte de la diversité des contextes sociologico-historiques en fonction desquels l'analyse des transformations en cours des institutions étatiques devra être pluralisée, et donner toute son importance à leurs dimensions internationales.

Fidèle aux deux objectifs que ses éditions précédentes ont réussis à concilier, cette Université européenne d'été visera d'une part à rassembler des contributions actualisées par rapport à l'état contemporain de la recherche sur la question, tout en gardant l'ambition de formation, et donc de médiation, qui anime depuis plusieurs années ces rencontres annuelles entre enseignants-chercheurs et étudiants provenant d'horizons intellectuels et géographiques différents.